

Mon Master – Campagne 2026



MON MASTER

s'informer

candidater

se décider

monmaster.gouv.fr

**Pour la rentrée 2026, candidatez
dans les masters de votre choix**

monmaster.gouv.fr

L'adresse unique

pour intégrer

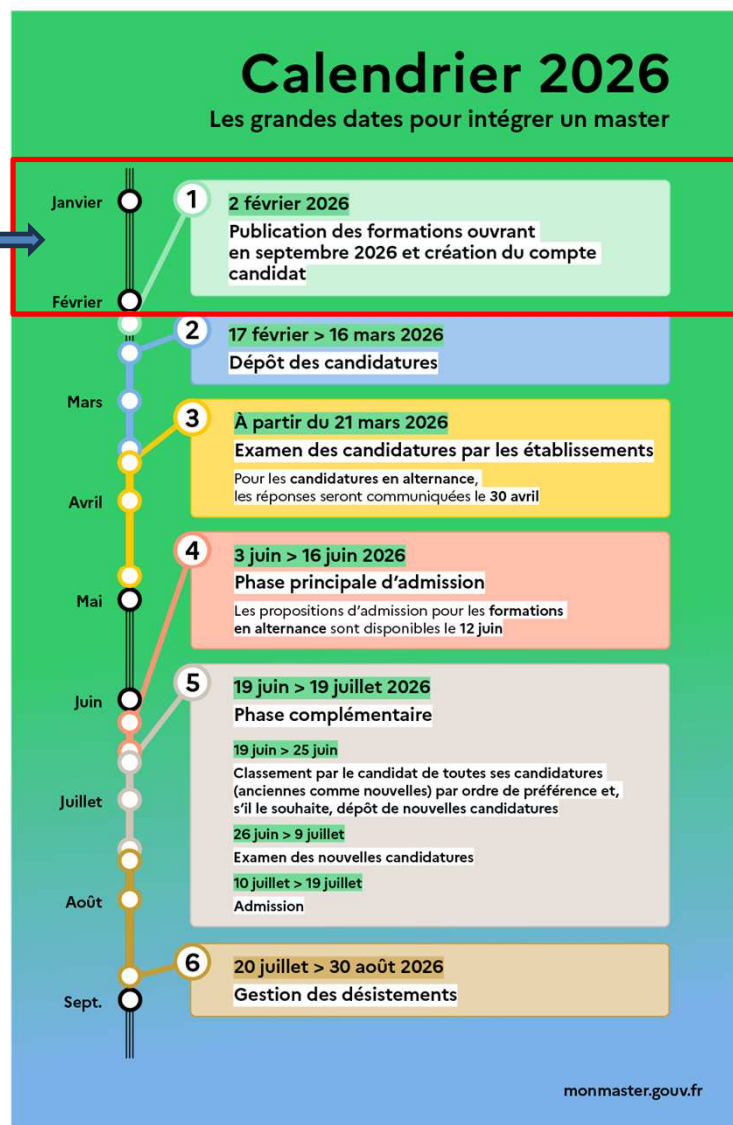
un master



1. S'informer

L'offre de formation complète est publiée le 2 février pour vous permettre de préparer vos candidatures.

À cette date, vous pourrez également renseigner votre dossier candidat



Qui peut candidater sur la plateforme *Mon Master* ?

Critère de diplôme

Tous les candidats titulaires ou en
préparation d'une licence
ou d'un autre diplôme de
niveau Bac+3

Critère de résidence

Tous les candidats résidant en France
ou dans l'espace économique
européen, même de nationalité
étrangère

Critère de nationalité

Tous les candidats de nationalité
d'un pays de l'Espace économique
européen.

Tous les candidats de nationalité
étrangère dont le pays de
résidence n'est pas couvert par
Études en France

Comment s'informer ?

- Trouver tous les diplômes nationaux de master (DNM)
- Filtrer par mention de licence, par établissement, ...
- Rechercher par carte

Le site
monmaster.gouv.fr



- Questions sur l'orientation
- Questions sur les professions, les débouchés

L'ONISEP

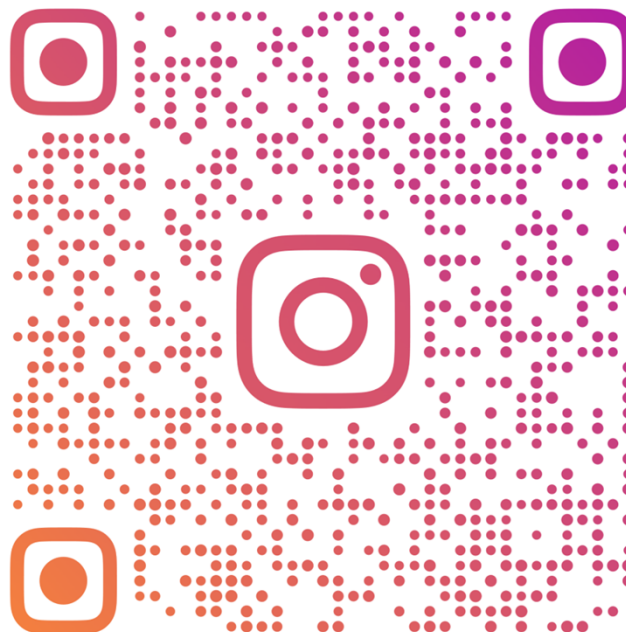


- Questions sur les formations
- Questions sur les attendus, les modalités d'examen

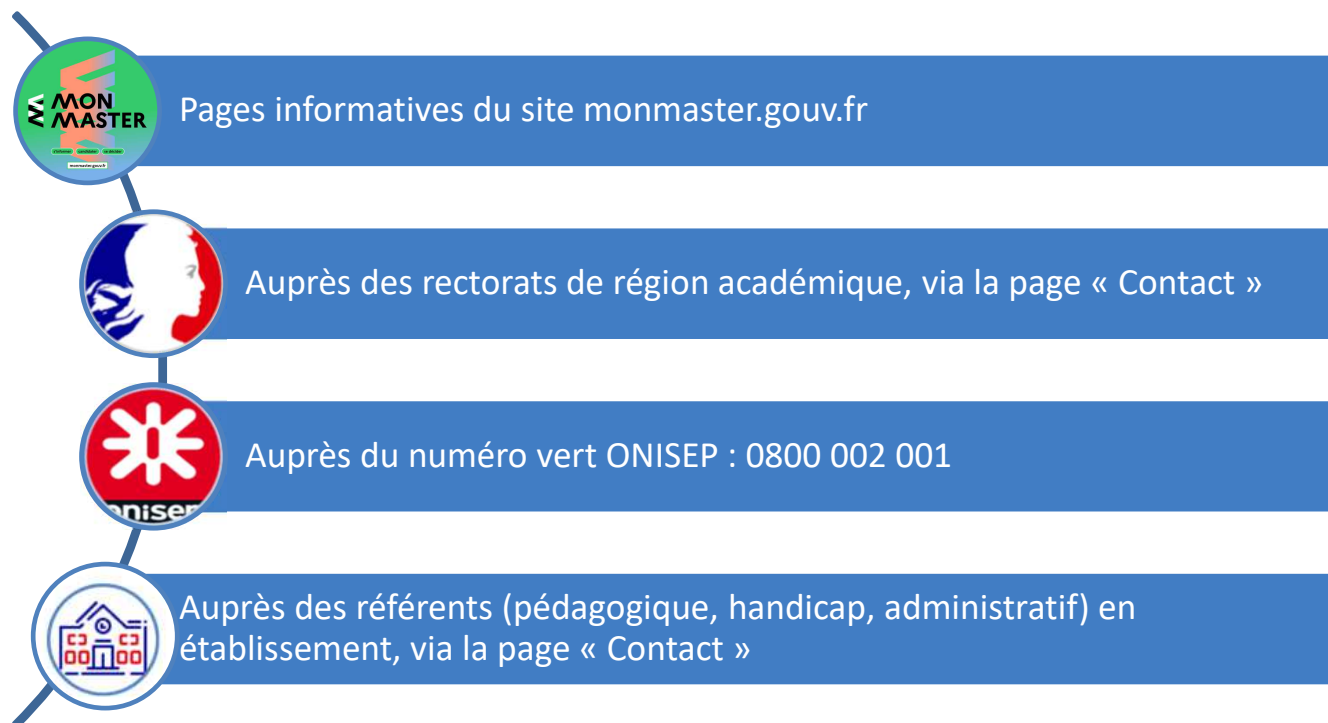
SCUIO et responsables
de formation



Retrouvez Mon Master (@monmasterinfo) sur [Instagram](#)



Comment obtenir de l'aide ?



Quelles formations sur le portail *Mon Master* ?



Les formations de première année conduisant à l'obtention du **diplôme national de master (DNM)**. Pas de candidatures en M2.

Quelques formations pour lesquelles la **candidature s'effectue directement auprès de l'établissement** (signalées par un bandeau « Candidature auprès de l'établissement »).



Ne figurent **pas** sur la plateforme les autres diplômes bac + 5 :

- autres diplômes conférant le grade de master, comme les diplômes d'IEP ou de certaines écoles de commerce, les titres d'ingénieur...

Comment choisir une formation ?



De nombreuses informations pour guider votre choix :

- Diplômes recommandés,
- Langues enseignées,
- Attendus et critères d'examen des candidatures,
- Taux d'accès,
- Etc.

Conseil : diversifier vos candidatures, notamment en fonction des taux d'accès, afin d'optimiser vos chances. En effet, **plus le taux d'accès est bas** (par exemple, taux d'accès de 8 %), **plus l'admission peut être difficile**.

Utiliser les filtres pour la recherche de formations

1	Champ de recherche générale
2	Filtres géographiques
3	Filtre pour indiquer votre dernier diplôme obtenu ou en cours d'obtention
4 _a	Filtre pour indiquer la/les mention(s) des formations qui vous intéressent
4 _b	Filtre pour indiquer la/les modalité(s) d'enseignement des formations qui vous intéressent
4 _c	Filtre pour indiquer le/les parcours des formations qui vous intéressent
4 _d	Filtre pour indiquer le/les établissements qui vous intéressent

Rechercher une formation
S'informer
Calendrier

Accueil > Rechercher un master

Rechercher un master

Masters ouverts à la rentrée 2025

1

Rechercher une formation ⓘ
Rechercher un master par mention, établissement ou par un mot clé
Mention, établissement, mot-clé...
Rechercher

Afficher tous les masters

2

Zone géographique ⓘ
Rechercher par zone géographique
Région, département, ville

3

Mon dernier diplôme ⓘ
Rechercher par dernier diplôme
Sélectionner

4_a

Mention ⓘ
Rechercher une mention

4_b

Périmètre de recherche ⓘ
Rechercher par périmètre
10km

4_c

Modalité d'enseignement ⓘ
Rechercher par modalité
Sélectionner

4_d

Etablissement ⓘ
Rechercher par établissement

4_c

Parcours ⓘ
Rechercher un parcours

☐ Ouvert à la candidature via Mon Master ⓘ

Moins de filtres
Réinitialiser les filtres

Le master enseignement et éducation (M2E)



[Revenir à ma recherche](#)

MENTION

Enseignement et éducation (M2E) professorat des écoles

[Cette formation](#)[Pour candidater](#)[Dans la même mention](#)[Insertion professionnelle](#)

Référence : 7708008E4LNQ

PARCOURS

Enseignement et éducation professorat des écoles

Informations sur les formations de l'enseignement et de l'éducation

Pour information, les lauréats du concours de l'enseignement et de l'éducation bénéficieront d'une place réservée en première année de master de l'enseignement et de l'éducation. Seuls doivent candidater sur cette formation via Mon Master les candidats non-inscrits au concours, ou intéressés par la formation même en cas d'échec au concours. La capacité d'accueil offerte de cette formation ne concerne donc pas les lauréats du concours.

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Université de Lorraine

INSPE de l'académie de Versailles

CAPACITÉ D'ACCUEIL
2 étudiant(s)

DIPLOME NATIONAL DE MASTER
CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Candidater

☆ Ajouter aux favoris

[Plus d'informations sur le site de l'établissement](#)

Ce master prépare aux métiers de l'enseignement et de l'éducation.

Il est accessible de droit aux lauréats des concours de l'enseignement, mais certains établissements réservent des places aux non-lauréats.

Si vous souhaitez intégrer un master M2E, **même sans être lauréat du concours**, vous devez candidater à cette formation via Mon Master.

Les formations mixtes

Les formations mixtes sont indiquées par un badge sur la fiche de formation.



Nantes Université
Nantes Université

Langues étrangères appliquées

Commerce international

FORMATION MIXTE ⓘ

Formation initiale

Alternance - Apprentissage

FC9 - Recette 2025/2026

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 2 ÉTUDIANT(S)

Nantes Université - NANTES CEDEX 1 (44)

[En savoir plus](#) [☆ Ajouter aux favoris](#)

- Les formations mixtes peuvent être suivies **en alternance ou en classique, selon que vous disposez ou non d'un contrat.**
- Si vous acceptez une proposition d'admission de la part de l'établissement, vous êtes admis en M1.
- Puis, si vous faites valider par l'établissement, via la plateforme, un contrat ou un certificat d'engagement, vous pourrez suivre la formation en alternance.

Le dossier candidat

Le dossier candidat est simplifié, pour vous permettre de le remplir plus efficacement.

Il sera possible de renseigner le dossier candidat dès le 2 février

✓ Mon curriculum vitae (CV)

✓ Mon baccalauréat

✓ Mon cursus post-baccalauréat

✓ Mes stages

✓ Mes expériences professionnelles

✓ Situations particulières

✓ Mes engagements

Mon dossier candidat > Mon curriculum vitae (CV)

Mon curriculum vitae (CV)

Votre curriculum vitae (CV) doit notamment comprendre la description de l'ensemble de votre cursus depuis le baccalauréat.

Un CV qui présente vos expériences des plus récentes aux plus anciennes est préconisé, afin de permettre une analyse plus rapide de votre dossier par les établissements.

N'hésitez pas à indiquer dans votre CV des éléments pertinents non demandés dans le dossier candidat.

Mon curriculum vitae (CV) *

Téléversez votre curriculum vitae (CV).

Le fichier téléversé doit avoir une taille maximale de 2 Mo. Les formats de fichiers supportés sont : JPEG, JPG, PNG, PDF.

Assurez-vous que le nom du fichier n'est pas trop long, ne contient que des caractères latins et ne contient pas de caractère accentué.

[Rapport de jury de concours ATRF.pdf](#) 

PDF – 596,07 Ko

Enregistrer

Annuler les modifications

 Supprimer le fichier

Formations mises en favori



À partir du 2 février 2026, vous pouvez consulter l'intégralité de l'offre de formation pour la rentrée de septembre.

Les formations peuvent désormais être sauvegardées dans votre compte candidat et accessibles depuis « Voir mes favoris ».

**MON MASTER**

La plateforme nationale des masters
S'informer, candidater, se décider

Voir mes favoris

Mon espace

Rechercher une formationS'informerCalendrierMon tableau de bordMes candidatures

La procédure de recrutement en première année de master pour la rentrée 2025 est désormais terminée. L'offre de formation proposée au titre de la rentrée 2026 sera disponible dès février 2026.
Vous pouvez consulter le calendrier 2026 ici : [Calendrier](#)
Pour obtenir des informations, vous pouvez utiliser le [formulaire de contact](#).

Accueil > Mes favoris

Mes favoris

Vos favoris sont conservés grâce aux cookies de votre navigateur. Si vous utilisez un autre navigateur, un autre appareil ou si vous supprimez vos cookies, vous ne pourrez pas retrouver vos favoris.

Candidature via Mon Master

Candidature auprès de l'établissement

1 favori(s)

**UNIVERSITÉ DE LORRAINE**
Université de Lorraine

Droit des affaires

Sociétés et entreprises

FORMATION EN ALTERNANCE ⓘ

Alternance - Apprentissage

Alternance - Contrat de professionnalisation

FC17 - Recette 2025/2026

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 2 ÉTUDIANT(S)

Université de Lorraine - NANCY CEDEX (54)

En savoir plus

Retirer des favoris

Mon Master

15

22/01/2026

Le tableau de bord candidat

Un rappel de votre numéro de candidat.



Un rappel de vos candidatures et de leur statut.



Un rappel du calendrier, de la phase en cours et des échéances.



Bonjour

Votre numéro de candidat : CANDPZGL3DE8. Utilisez ce numéro dans tous vos échanges avec les équipes Mon Master.

Mes informations

Retrouvez ici vos informations concernant la procédure Mon Master.

Mes candidatures hors alternance

Nombre de vœux comptabilisés : 0 vœux sur 15 vœux possibles.
Vous avez actuellement 1 candidature(s) non finalisée(s), dont 1 dans des formations mixtes.
Vous avez actuellement 0 candidature(s) finalisée(s), dont 0 dans des formations mixtes.

Mes candidatures en alternance

Nombre de vœux comptabilisés : 0 vœux sur 15 vœux possibles.
Vous avez actuellement 0 candidature(s) non finalisée(s).
Vous avez actuellement 0 candidature(s) finalisée(s).

Les étapes de candidature 2026

Calendrier 2026

Retrouver les étapes de la procédures Mon Master pour les formations hors alternance et en alternance

EN COURS

Du 7 novembre au 16 février 2026
Candidature toutes formations

A VENIR

Du 24 février au 6 avril 2026
Examen des candidatures classiques

A VENIR

Du 24 février au 15 mars 2026
Examen des candidatures alternances

A VENIR

Du 16 mars au 21 avril 2026
Recherche de contrat en alternance

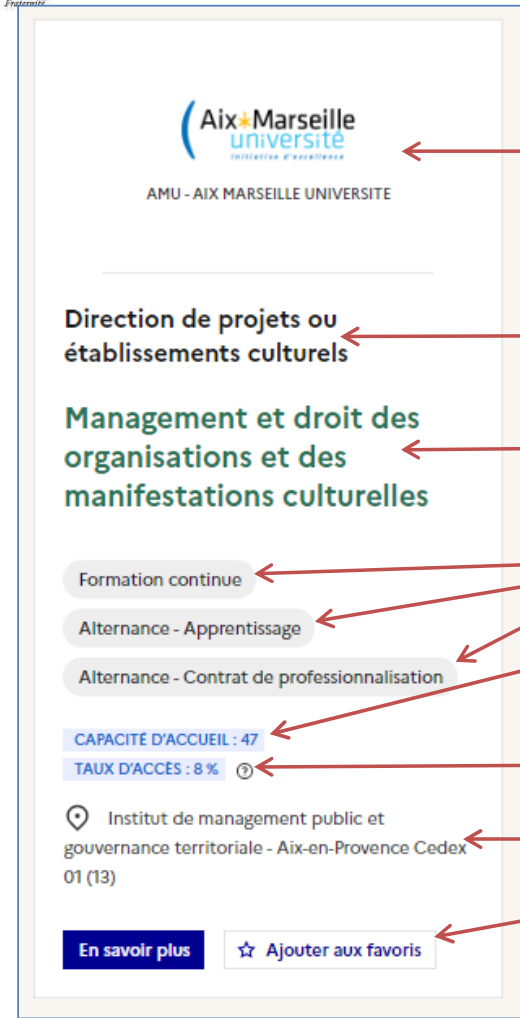
< Précédent  Suivant >



Le portail d'information en quelques images

Informations sur la formation



	Le logo de l'établissement qui dispense la formation
	La mention de la formation
	Le parcours de la formation
	La modalité d'enseignement pour cette formation
	Les capacités d'accueil : les places disponibles dans cette formation
	Le taux d'accès lors de la campagne précédente (le rapport entre le rang de classement du dernier candidat appelé pour entrer dans la formation et le nombre de candidatures dans la formation)
	Le lieu où est dispensée la formation
	Le bouton « Ajouter aux favoris »
Le bouton « En savoir plus », pour accéder à la fiche détaillée de la formation	

Quelles informations trouve-t-on dans la fiche détaillée d'une formation ? ⁽¹⁾




The screenshot displays the following information on the AMU website:

- Header:** DROIT, ÉCONOMIE, GESTION
- Mention:** Direction de projets ou établissements culturels
- N° de fiche:** ENCPE4304
- Buttons:** Cette formation, Pour candidater, Dans la même mention, Insertion professionnelle
- Reference:** 180084BY8PKW
- Parcours:** Management et droit des organisations et des manifestations culturelles
- Modalités d'enseignement:** Formation continue, Alternance - Apprentissage, Alternance - Contrat de professionnalisation
- Diplômes conseillés:** DNL - Administration publique, DNL - Administration économique et sociale, DNL - Arts, DNL - Arts du spectacle, DNL - Arts plastiques, DNL - Droit, [Voir plus](#)
- Chiffres Clés:**
 - Taux d'accès: 8%
 - Rang du dernier appelé de la campagne précédente: 33
 - Nombre de candidatures confirmées de la campagne précédente: 398
- Droits d'inscription:** A compter de la rentrée 2023-2024, des frais de scolarité différenciés s'appliquent aux étudiants extra-communautaires. Pour connaître les tarifs et conditions d'exonération partielle, merci de cliquer sur le lien URL indiqué ci-dessous. [Consulter le site de l'établissement relatif à sa politique en matière de frais différenciés](#)
- Langues vivantes enseignées:** Anglais
- Right sidebar:** Aix-Marseille Université logo, AMU - AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ, CAPACITÉ D'ACCUEIL: 47 étudiants, [Candidater](#), [Ajouter aux favoris](#), [Plus d'information sur le site de l'établissement](#)

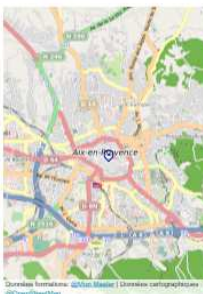
Des informations supplémentaires sont disponibles :

- Les diplômes conseillés,
- Les droits d'inscription,
- Les langues vivantes enseignées,
- Le lien vers la fiche de la formation sur le site de l'établissement.

Quelles informations trouve-t-on dans la fiche détaillée d'une formation ? ⁽²⁾



Où suivre la formation ?



Adresse

Institut de management public et gouvernance territoriale
21-23, rue Gaston de Saporta
13625 Aix-en-Provence Cedex 01

Contacts

Responsable pédagogique
djeiloul.azekieuniv-amu.fr

Référent handicap
devo.bvo-mh-campus-aixuniv-amu.fr

Aix-Marseille

AMU - AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ

CAPACITÉ D'ACCUEIL
47 étudiant(s)

Candidater

Ajouter aux favoris

Plus d'information sur le site de l'établissement

La bonne alternance

Trouver un employeur avec La bonne alternance

Toutes les offres

Aménagements proposés aux publics à profil particulier

Etudiants pouvant bénéficier d'un régime spécial d'études sous certaines conditions (RSE) [en savoir plus](#)

Attendus de la formation

- Diplômé d'une Licence ou un Master 1 en droit-économie ou gestion, un diplômé d'écoles de commerce équivalent, un diplôme équivalent à la Licence ou au Master 1 dans des formations culturelles ou artistiques spécialisées (Beaux-Arts, musicologie, métiers du livre, MST, médiation culturelle)
- L'analyse des dossiers de candidatures repose sur quatre critères : le niveau académique, le projet professionnel, l'expérience professionnelle antérieure et la motivation à travailler dans les arts, la culture et la création.
- Il est attendu un niveau académique démontrant des connaissances et compétences liées à la gestion et/ou au droit, ou bien au secteur artistique, culturel et créatif.

[Voir plus](#)

Modalités de candidatures

☐ Dossier

Critères d'examen des candidatures

- Parcours et résultats académiques antérieurs
- Expérience professionnelle /stage
- Projet professionnel

[Voir plus](#)

Mais aussi :

- Les attendus,
- Les critères d'examen des candidatures de la formation,
- Les modalités d'examen,
- L'intitulé des parcours de M2 auxquels conduit cette formation, le cas échéant.

Direction de projets ou établissements culturels

MENTION **Aix-Marseille**
UNIVERSITÉ DE LA MER
AMU - AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ

N° de fiche : RNCP34004

Cette formation	Pour candidater	Dans la même mention	Insertion professionnelle
-----------------	-----------------	----------------------	---------------------------

CAPACITÉ D'ACCUEIL
47 étudiant(s)

Pièces demandées

- Pour informations**

Vous pouvez retrouver ci-dessous un aperçu des informations et des documents qui vous seront demandés dans le cadre de la candidature à cette formation.

Vous pouvez préparer ces éléments pour être prêt pour la phase de candidature. Nous attirons notamment votre attention sur le format des documents demandés par les établissements : les fichiers téléversés doivent avoir une taille maximale de 2 Mo. Les formats de fichiers supportés sont : JPEG, JPG, PNG, PDF.

Des modifications dans la liste de ces informations et documents demandés peuvent encore être effectuées par les établissements, consultez régulièrement cette page afin de vous préparer au mieux pour la phase de candidature.
- Pour candidater**

☆ Ajouter aux favoris

Plus d'information sur le site de l'établissement

| Les informations suivies de * seront obligatoires si vous candidatez à cette formation.

Motivation et recommandations

Lettre de motivation *

Téléversez le document Lettre de motivation.
Le fichier téléversé doit avoir une taille maximale de 2 Mo. Les formats de fichiers supportés sont : JPEG, JPG, PNG, PDF.
Assurez-vous que le nom du fichier n'est pas trop long, ne contient que des caractères latins et ne contient pas de caractère accentué.

Préciser vos principales motivations à intégrer la formation de Master ainsi que le projet professionnel.

Lettre de recommandation

Téléversez le document Lettre de recommandation.
Le fichier téléversé doit avoir une taille maximale de 2 Mo. Les formats de fichiers supportés sont : JPEG, JPG, PNG, PDF.
Assurez-vous que le nom du fichier n'est pas trop long, ne contient que des caractères latins et ne contient pas de caractère accentué.

Ne concerne pas les étudiants déjà inscrits à l'EMPGT

Tests et certifications

Test de langue française

Téléversez le document Test de langue française.
Le fichier téléversé doit avoir une taille maximale de 2 Mo. Les formats de fichiers supportés sont : JPEG, JPG, PNG, PDF.
Assurez-vous que le nom du fichier n'est pas trop long, ne contient que des caractères latins et ne contient pas de caractère accentué.

Pour les ressortissants de pays dont le français n'est pas la langue officielle

Contrats et autres justificatifs

Justificatif de la prise en charge financière de votre formation

Téléversez le document Justificatif de la prise en charge financière de votre formation.
Le fichier téléversé doit avoir une taille maximale de 2 Mo. Les formats de fichiers supportés sont : JPEG, JPG, PNG, PDF.
Assurez-vous que le nom du fichier n'est pas trop long, ne contient que des caractères latins et ne contient pas de caractère accentué.

Depuis la perspective d'une candidature en formation continue

- Les pièces demandées obligatoires, signalées par un astérisque
- Les pièces demandées facultatives (sans astérisque)

Quelles informations trouve-t-on dans la fiche détaillée d'une formation ? ⁽⁴⁾

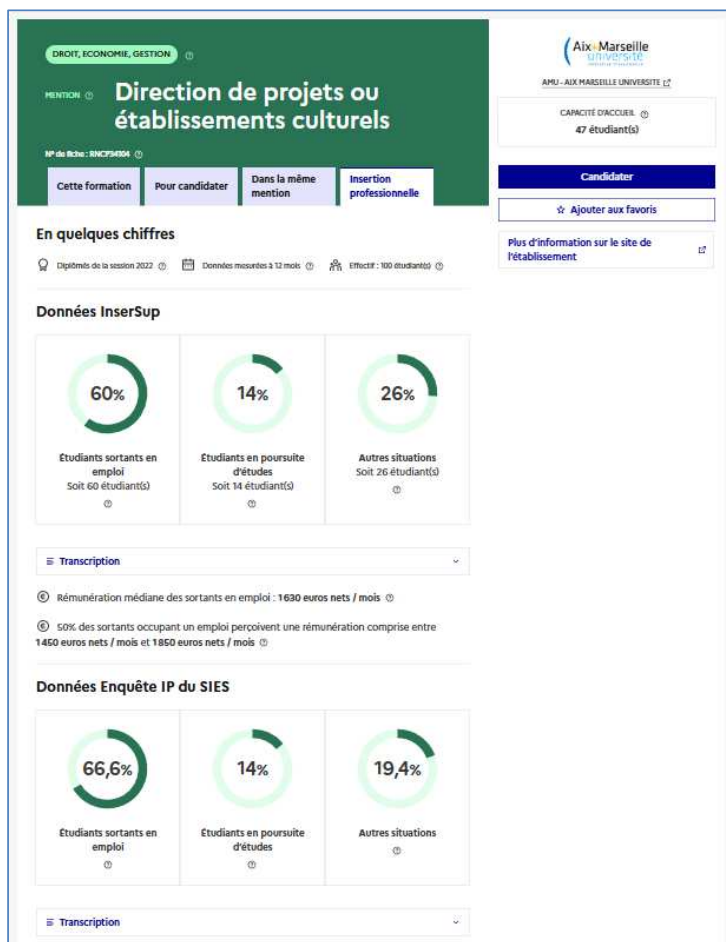


The screenshot shows the 'Direction de projets ou établissements culturels' formation page. At the top, it indicates the field 'DROIT, ÉCONOMIE, GESTION' and the mention 'Direction de projets ou établissements culturels'. The page number is 'N° de fiche : RNCPS404'. Navigation tabs include 'Cette formation', 'Pour candidater', 'Dans la même mention', and 'Insertion professionnelle'. On the right, it shows the 'Aix-Marseille Université' logo, the acronym 'AMU - AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ', and the 'CAPACITÉ D'ACCUEIL' of 47 étudiant(s). A 'Candidater' button and an 'Ajouter aux favoris' link are present, along with a link to 'Plus d'information sur le site de l'établissement'. The 'Parcours de M1 de cette mention' section shows 'Administration des institutions culturelles (AIC)' with two formation options. 'Formation 1' is 'Formation initiale' at the 'Faculté d'économie et gestion - Arles cedex (13)', with 'En savoir plus' and 'Ajouter aux favoris' buttons. A note states that no M2 pathways are currently indicated. Below, other M1 pathways like 'Management et droit des organisations et des manifestations culturelles' and 'Politique culturelle et mécénat' are listed. The 'Parcours de M2 de cette mention (pour information)' section notes that no specific M2 pathways exist for this mention.

Des informations plus générales sur la mention à laquelle appartient la formation :

- Les autres parcours existants dans cette mention,
 - Les autres formations auxquelles candidater au sein de ces parcours,
 - Les parcours de M2, s'il y en a.

Quelles informations trouve-t-on dans la fiche détaillée d'une formation ? ⁽⁵⁾



Différents indicateurs sur l'insertion professionnelle des diplômés de cette mention :

- Des données issues de l'enquête InserSup du service des statistiques du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Des données issues de l'enquête sur *l'insertion professionnelle* (IP) réalisée auprès des établissements



2. La phase de candidature



Qu'est-ce qui constitue le dossier de candidature ?

Nouveauté 2026 : le dossier candidat pourra être renseigné dès le 2 février

Dossier de candidature

Dossier candidat (commun à toutes vos candidatures) :

- Informations personnelles,
 - CV,
 - Coursus post-bac,
- Mes stages, mes expériences professionnelles,
- Etc.

Informations et pièces complémentaires (au choix de l'établissement) :

- Lettre de motivation,
- Lettre de recommandation,
 - Test langue,
- Projet de recherche,
- Etc.

Combien de vœux puis-je formuler ?

Phase principale

- 15 vœux dans des formations classiques (hors alternance)
- 15 vœux dans des formations en alternance



30 vœux

Phase complémentaire

- 10 vœux dans des formations classiques (hors alternance)
- 10 vœux dans des formations en alternance

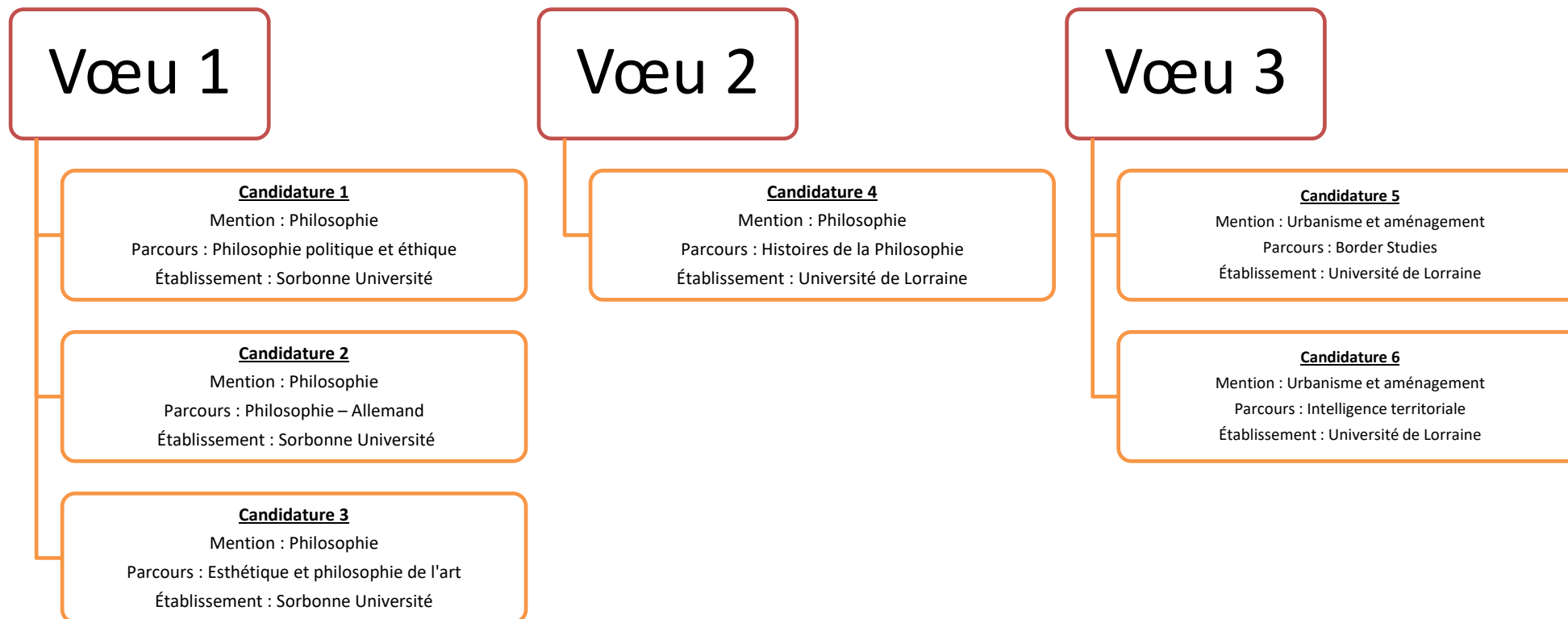


20 vœux

Qu'est-ce qu'un vœu ?



C'est une candidature ou une ensemble de candidatures à l'échelle d'une mention au sein d'un établissement.



Nos conseils pour candidater



Faites plusieurs candidatures :

Surtout si vous souhaitez candidater dans les filières où il y a peu de places, afin de maximiser vos chances.

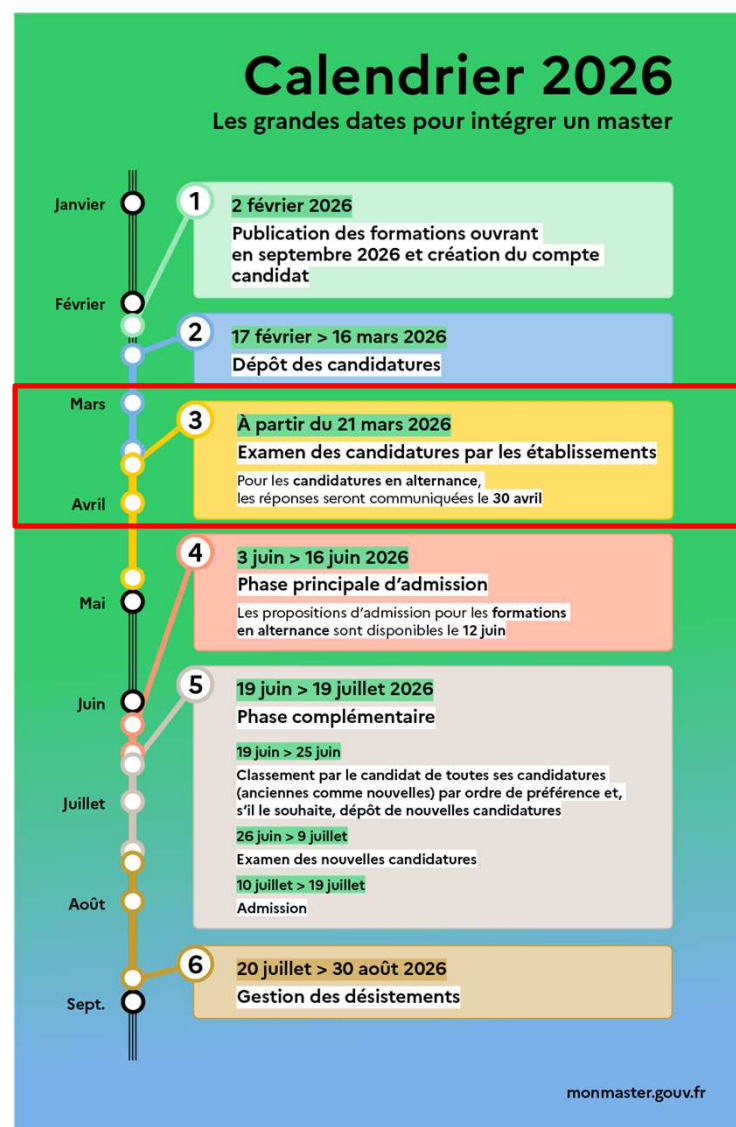
Diversifiez vos candidatures :

Candidater dans plusieurs mentions, dans différents établissements, dans une autre région...

Anticipez :

Dès le 2 février, vous pouvez consulter les pièces et informations complémentaires demandées par les établissements. Rassembler ces données en amont permet d'aborder sereinement la phase de candidature.

3. La phase d'examen des candidatures



Que peut-il se passer pendant la phase d'examen des candidatures ?

Être convoqué :

Si vous avez candidaté dans une ou plusieurs formations qui a pour modalités de candidature « Entretien », « Concours » ou « Examen », vous pouvez être convoqué via la plateforme ou directement par l'établissement.

Être contacté :

Lors de l'examen des candidatures, les établissements peuvent vous demander des précisions sur votre dossier de candidature ou bien de fournir une autre version d'un document exigé lors de la phase de candidature.

Conseil :

Consultez régulièrement vos mails et SMS.

Connectez-vous régulièrement à la plateforme de candidature



4. La phase d'admission



Comment fonctionne l'admission dans les formations *hors alternance* ?

Le 3 juin

Je reçois une proposition
d'admission

Je suis placé sur liste
d'attente

Ma candidature n'est pas
retenue

Comment fonctionne l'admission dans les formations *hors alternance* ?

J'ai un délai pour me
prononcer : J+3 puis J+2
puis J+1

J'accepte définitivement

- Mes autres places sont redistribuées aux autres candidats
- Je m'inscris administrativement

J'accepte provisoirement

- Je me prononce sur mes listes d'attente
- Je ne peux accepter provisoirement qu'une seule proposition

Je refuse la proposition

- Je conserve automatiquement mes places sur liste d'attente

Comment fonctionne l'admission dans les formations *hors alternance* ?

J'ai une place sur liste
d'attente mais je n'ai
pas encore de
proposition

Je conserve automatiquement ma place

- Je n'ai pas besoin de me prononcer

Je vois ma position sur liste d'attente évoluer

- Ma place sur liste d'attente peut se transformer en proposition d'admission. La mise à jour de la liste d'attente a lieu une fois par jour.

Quel est le fonctionnement de l'admission dans les formations *en alternance* ?

Le 30 avril

- Recevoir un refus,
- Être placé en recherche de contrat et :
 - **Rechercher** un contrat
 - Le **déposer** sur la plateforme pour validation
 - Voir l'établissement valider ou refuser le contrat
 - Pouvoir déposer un nouveau document, le cas échéant.

Le 12 juin

- Pour les candidatures sans contrat validé :
 - Conserver jusqu'au 16 juin mes placements en recherche de contrat (puis pendant la phase complémentaire, si j'y participe, et la phase de gestion des désistements),
- Pour mes candidatures avec contrat validé :
 - Être placé sur liste d'attente,
 - Recevoir une proposition d'admission :
 - L'accepter définitivement -> la procédure est close pour moi ;
 - Ou l'accepter provisoirement
 - Ou la refuser.



5. La phase complémentaire



Participation à la phase complémentaire

Les étudiants ne disposant pas d'une proposition acceptée définitivement à l'issue de la phase principale, le 16 juin (y compris ceux qui n'ont pas participé à la phase principale)

Vous ne pouvez pas candidater à nouveau dans une formation qui n'a pas retenu votre candidature, sauf si le refus était dû à un motif administratif

Seules les formations qui ont encore un certain nombre de places disponibles participent : il y a donc moins de choix

Comment participer à la phase complémentaire ?

Du 19 au 25 juin

Je classe mes anciennes et mes nouvelles candidatures du 19 au 25 juin : **c'est indispensable pour participer à la phase complémentaire**

Je conserve mes candidatures de la phase principale

Et / ou

Je choisis les formations qui m'intéressent et je candidate (10 vœux en alternance, 10 vœux hors alternance)

Du 26 juin au 9 juillet

Les établissements examinent mes candidatures : je peux à nouveau être convoqué ; je regarde bien mes mails, mes SMS et je consulte mon compte candidat.

Mes anciennes candidatures peuvent donner lieu à des propositions d'admission (et je peux déposer un contrat d'alternance)

Du 10 au 19 juillet

Je reçois les réponses des établissements à mes nouvelles candidatures

Les propositions reçues sont automatiquement **acceptées provisoirement**
Les candidatures moins bien classées dans mon ordre sont alors redistribuées à d'autres candidats

Le 19 juillet, la proposition acceptée provisoirement devient acceptée définitivement



6. La gestion des désistements



La gestion des désistements



Du 20 juillet au 30 août

Le 19 juillet (dernier jour de la phase complémentaire)

J'ai des places sur liste d'attente et/ou des **placements en recherche de contrat mais pas de proposition d'admission**

Du 20 juillet au 30 août

Mes places sur liste d'attente sont archivées et peuvent donner lieu à une proposition d'admission **si une place se libère**

Mes placements en recherche de contrat peuvent donner lieu à une proposition d'admission en alternance si mon contrat est validé par l'établissement et si une place se libère

Je peux accepter définitivement ou refuser une proposition : pas d'acceptation provisoire

Quels délais pour répondre ?

Du 20 juillet au 17 août : j'ai jusqu'au 18 août pour répondre

Réponse au plus tard à **23h59**, le **lendemain du jour de réception de la proposition**, pour une proposition reçue entre le 18 et le 29 août.



7. La saisine du recteur



La plateforme de saisine du recteur ouvrira à partir du 20 juillet.

Quels sont les critères pour pouvoir saisir le recteur ?



Le **20 juillet**, vous pourrez saisir le recteur de région académique si vous remplissez ces critères :

- Ne pas avoir reçu de proposition d'admission
- Avoir obtenu son DNL au cours des trois dernières années universitaires (**2023-2024, 2024-2025 ou 2025-2026**) ;
- S'il existe au moins deux universités dans votre région académique, vos candidatures doivent
 1. être au moins au nombre de cinq ;
 2. concerner au moins deux mentions de master différentes ;
 3. avoir été adressées à au moins deux établissements d'enseignement supérieur différents.
- S'il n'existe qu'une seule université dans votre région académique , deux candidatures en première année de master doivent avoir été effectuées.

Corse, Guadeloupe, Guyane, La
Réunion, Martinique, Nouvelle-
Calédonie et Polynésie française

Comment vérifier mon éligibilité à la saisine le recteur ?



Dès la phase de candidature, vous pouvez vérifier votre éligibilité à la procédure de saisine en répondant à un quiz dans votre espace candidat :

Puis-je saisir mon rectorat ?

Pour savoir si vous pouvez saisir votre rectorat, merci de répondre aux questions ci-après. Si votre demande d'accompagnement correspond vous pourrez créer une saisine du recteur en utilisant la [plateforme nationale de saisine](#). Les candidatures évoquées concernent les candidatures effectuées via la plateforme Mon Master mais aussi les candidatures réalisées en dehors de la plateforme.

J'ai obtenu ma licence dans une académie différente de Corse, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Nouvelle-Calédonie ou Polynésie française. *

☐ Oui

☐ Non



8. Vos questions